

le gouvernement a une double ligne de conduite. Il fait de beaux discours mais ne prend aucune mesure.

**Mme Clancy:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'Esquimalt—Juan de Fuca. Je sais que, grâce à son expérience à titre de premier ministre provincial, il connaît les difficultés que l'on éprouve quand on traite avec le gouvernement fédéral. J'ai dit dans mon discours que les anciennes stratégies industrielles en Nouvelle-Écosse n'avaient peut-être pas fait l'objet d'une approbation totale au point de vue environnemental. Je parle, bien sûr, des aciéries et des mines de charbon. Comme je l'ai mentionné, cela ne pose plus de problème.

À l'heure actuelle, la notion d'énergie de remplacement en Nouvelle-Écosse comprend le charbon. Comme le sait le député, plusieurs mines de charbon sont actives dans la province. Malheureusement, elles fonctionnent à perte. Les produits de ces mines de charbon chauffent les usines électrogènes de la Nouvelle-Écosse, mais celles-ci doivent malheureusement être subventionnées, car il n'existe pas de véritable plan pour d'autre combustible de remplacement que le combustible fossile. Ni le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ni le gouvernement fédéral ne sont vraiment engagés à aider des provinces dans le marasme et aux abois comme la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve.

Nous avons ici quelques-uns des plus beaux endroits au monde et nous les gaspillons, faute de volonté politique et de plan. Depuis longtemps, des associations respectables comme le Nova Scotia's Ecology Action Centre cherchent à donner des conseils au gouvernement, mais sans succès. Comme le disait le député d'Esquimalt—Juan de Fuca, tant les gouvernements provinciaux que le gouvernement fédéral ne font aucun cas de ces gens. Nous avons diverses stratégies écologiques, mais elles tombent dans l'oreille d'un sourd, ici avec le gouvernement Mulroney et là-bas avec le gouvernement Buchanan.

**M. Phillip Edmonston (Chambly):** Monsieur le Président, je voudrais féliciter la députée pour l'excellent discours qu'elle vient de prononcer sur cet important sujet, l'environnement. Elle m'a appris des choses sur une autre région du pays que je connais peu. Je voudrais cependant lui poser une question sur la conception que les Canadiens se font du rôle du gouvernement. Le sujet est abordé dans le Plan vert. Avant de poser ma question, je voudrais parler d'un sondage qui a été fait il y a 2 ans. Selon ce sondage, neuf Canadiens sur dix sont d'avis, si une entreprise pollue dangereusement à maintes reprises

### *Les crédits*

l'environnement, qu'on devrait tenir personnellement responsables, je dis bien personnellement, les dirigeants de cette entreprise. Soixante-trois p. 100 des personnes interrogées sont en faveur de l'imposition d'amendes, tandis que non moins de 19 p. 100 d'entre elles disent que les dirigeants des entreprises en cause devraient être emprisonnés. Je voudrais que la députée nous dise si elle est d'accord avec ces deux Canadiens sur dix pour dire que les chefs d'entreprises qui passent outre aux règlements fédéraux ou provinciaux en matière de pollution devraient être emprisonnés.

• (1610)

**Mme Clancy:** Monsieur le Président, j'estime que la responsabilité des membres du conseil d'administration des entreprises ne devrait pas être uniquement de nature financière. Cependant, si on veut imposer des peines de prison, on s'expose à des problèmes de partage de compétences en ce qui touche le droit pénal et le droit civil. Devrait-on imposer des sanctions pénales pour des infractions en matière d'environnement? Oui, bien sûr. Quand à savoir s'il faut imposer des peines d'emprisonnement, cela dépend de la nature de l'infraction, de ce qui est arrivé exactement.

Le Code criminel devrait comprendre un chapitre sur les crimes contre l'environnement. À mon avis, ces peines ne devraient pas être de simples amendes imposées aux entreprises; il faudrait que les dirigeants des entreprises soient tenus personnellement responsables des dommages causés à l'environnement. Je n'irais toutefois pas jusqu'à imposer des peines d'emprisonnement. Il faudra tenir compte des circonstances particulières.

**M. Bill Casey (Cumberland—Colchester):** Monsieur le Président, je suis un peu perplexe devant la contradiction qui semble exister ici. La députée peut peut-être m'aider à y voir clair.

**Mme Clancy:** Avec plaisir.

**M. Casey:** J'en suis sûr. À propos de questions comme la TPS, VIA Rail et les compressions budgétaires, l'opposition insiste pour qu'il y ait consultation publique. Elle veut que nous tenions des audiences un peu partout au Canada et que le public ait son mot à dire.

Or, le Plan vert propose exactement cela. Il donne à la population de ma circonscription la possibilité d'avoir voix au chapitre sur ce que nous pouvons faire pour nous attaquer aux problèmes environnementaux dans notre région. Trente-cinq réunions sont prévues et d'autres pourront s'y ajouter. Je trouve contradictoire que la TPS et les compressions imposées à VIA Rail soient assez